



# Projet de délibération

## Conseil Municipal du jeudi 27 juin 2019

Finances n°2019-057 : Adoption du compte Administratif 2018 : budget communal

**Monsieur le Maire expose :**

A la clôture de l'exercice comptable 2018, les résultats d'exécution se présentent ainsi :

**A- En section de fonctionnement :**

Les dépenses de la section s'élèvent à	33 648 531,11 €
Les recettes de la section s'élèvent à	34 990 529,45 €
L'excédent (résultat de l'exercice) s'élève à	1 341 998,34 €
Compte –tenu du déficit 2017	- 301 422,18 €
Le résultat de clôture de l'exercice 2018 est excédentaire de	1 040 576,16 €

**B- En section d'investissement :**

Les dépenses de la section s'élèvent à	12 752 830,89 €
Les recettes de la section s'élèvent à	28 358 810,33 €
L'excédent (résultat de l'exercice) s'élève à	15 605 979,44 €
Compte –tenu de l'excédent 2017	+ 587 371,98 €
Le résultat de clôture de l'exercice 2018 est excédentaire de	16 193 351,42 €

Par conséquent, le compte administratif 2018 fait apparaître un résultat cumulé de clôture excédentaire de  
**17 233 927, 58 €**

**Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :**

- **D'approuver** le compte administratif 2018 faisant apparaître un résultat cumulé de clôture excédentaire de 17 233 927, 58 €
- **Inviter** M. le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

*Voir power point joint et document du Compte Administratif 2018*